



Bulletin Numéro 204 – Juillet 2014

NOTRE OPINION



En insistant sur REDD, la partie est perdue d’avance pour le climat et pour les peuples

Les promoteurs du système REDD cherchent de nouvelles manières d’insister sur la même idée. Ils semblent croire que, si REDD ne fonctionne pas pour les forêts, la proposition d’une autre REDD, « à l’échelle du paysage » et incluant même l’agriculture, réussira peut-être à attirer de nouveaux investisseurs. Et pour compléter le tableau, le « REDD bleu » concernant les zones marines côtières, riches en mangroves, promet d’absorber encore plus de carbone. Le présent bulletin a pour but d’informer sur ces nouvelles tendances REDD.

DANGERS CROISSANTS: LES NOUVELLES TENDANCES DANS REDD

“Carbone Bleu” et “REDD Bleu” : la marchandisation des territoires marins côtiers (*)



La promotion d’initiatives sur le “Carbone Bleu”, que l’on appelle aussi “REDD Bleu”, est une nouvelle tendance centrée sur les territoires marins côtiers. Le présent article cherche à mieux comprendre cette tendance, en mentionnant quelques initiatives ou projets de “Carbone Bleu” ou “REDD Bleu” déjà mis en route et ceux qui en sont responsables. De même, l’article montre et commente les principaux arguments utilisés pour les justifier. L’objectif principal de l’article est de faire connaître cette nouvelle tendance et d’expliquer pourquoi, plutôt que de contribuer à résoudre la crise climatique, ces initiatives tendent à avantager les marchés financiers.



REDD quitte les forêts pour envahir les paysages: la même chose, en plus grand et avec plus de chances de faire des dégâts

Les agences de l'ONU et la Banque Mondiale ont commencé à façonner un nouveau concept, celui de REDD à l'échelle du paysage. Il s'agit du même système mais en plus grand et avec davantage de possibilités de nuire. Cette nouvelle approche prétend embrasser les forêts et l'agriculture. Au lieu de s'atteler à réduire la surconsommation et la production industrielle de palmiers à huile et d'autres produits agricoles pour l'exportation, ce REDD à l'échelle du paysage cherche à collaborer avec les associations d'entreprises agro-industrielles et forestières, tout en accusant l'utilisation traditionnelle des forêts de provoquer le déboisement..



L'agriculture "intelligente face au climat". La marchandisation des sols dans les pays du Sud

L'idée d'une agriculture « intelligente face au climat », lancée par la FAO et la Banque Mondiale, affirme qu'en améliorant le rendement des cultures on atténue les changements climatiques grâce au piégeage de carbone que font les sols, tout en aidant en même temps les agriculteurs à s'adapter à ces changements. Or, la réalité est toute différente. Un projet mis en œuvre au Kenya montre que ceux qui défendent cette agriculture « intelligente » ne s'intéressent qu'aux bénéfices économiques qu'ils espèrent obtenir grâce aux affaires du carbone et aux semences fournies par les multinationales agro-industrielles.

LES GENS SE METTENT A L'OEUVRE

- **Déclaration finale de la Campagne mondiale pour démanteler le pouvoir des transnationales et mettre fin à leur impunité**
- **26 juillet : Journée internationale pour la défense de l'écosystème de la mangrove**
- **Manifeste des femmes de la CLOC – ViaCampesina Pérou à l'occasion de la 1e Rencontre nationale de femmes pour la justice climatique et la défense de la Terre-mère, en préparation de la CdP 20.**
- **Un pas en avant vers l'adoption d'une déclaration internationale sur les droits des paysannes et des paysans**
- **Le pré-sommet social sur le climat au Venezuela a rejeté les fausses solutions au changement climatique**

RECOMMANDATIONS

- **10 alertes sur REDD à l'intention des communautés**, par le Mouvement mondial pour les forêts tropicales.
- **Carbone contre nourriture**, par Les Amis de la Terre, France
- **REDD-Monitor**
- **L'économie dite « verte » : la dernière frontière du pillage**, par OtrosMundos Chiapas.
- **Le colonialisme et l'esclavage ne sont jamais partis : REDD+ en Asie et en Africa**, par SERVINDI.
- **Déforestation, REDD et le Parc national de Takamanda au Cameroun – une étude de cas**, par le FPP.

NOTRE OPINION

En insistant sur REDD, la partie est perdue d'avance pour le climat et pour les peuples



La FIFA est une organisation à but lucratif qui, par l'intermédiaire de ses dirigeants et d'un petit groupe d'entreprise, rend mercantile le sport le plus populaire du monde : le football. La FIFA et ses partenaires commerciaux gagnent, sans payer d'impôts, des milliards de dollars en organisant tous les quatre ans la Coupe du Monde ; or, celle-ci laisse derrière elle un lourd impact négatif. Pour la construction des stades et de l'infrastructure complémentaire, comme les systèmes de transport exigés par la FIFA, près de 200 000 Brésiliens ont été expulsés de leurs maisons. Cette estimation a été faite par l'organisation des 12 comités populaires de la Coupe qui fonctionnent dans les villes concernées du Brésil et qui, même après la fin du championnat, continuent de lutter pour la justice et cherchent à faire réparer les violations des droits subies au cours des dernières années.

Curieusement, la Coupe du Monde a des rapports avec le thème des forêts et avec le système REDD (Réduction des émissions dues au Déboisement et à la Dégradation des forêts). Il en est ainsi parce que, parmi les nombreux impacts que la Coupe du Monde a eus au Brésil, la FIFA a annoncé qu'elle prétend « compenser » en partie les émissions de CO2

(1,4 million de tonnes) générées par l'événement, surtout celles dérivées du transport aérien national et international. Une des manières d'y parvenir consisterait à acheter des crédits de réduction d'émissions provenant de quatre projets sélectionnés dans le marché volontaire du carbone. Le projet REDD de Purus, dans l'État brésilien d'Acre, en est un. Il s'agit justement d'un des projets dont le WRM et l'ONG RepórterBrasil ont divulgué les impacts l'année dernière (1). Des visites sur le terrain ont permis d'apprendre que les familles censément bénéficiaires du projet REDD n'en savaient pratiquement rien mais avaient subi depuis le début une série de restrictions imposées à leur mode de vie. Malgré cela, le projet avait été certifié par deux systèmes de certification volontaires, le VCS et le CCB. Cette certification devait garantir la « durabilité sociale et environnementale » du projet.

On sait aujourd'hui que les promoteurs de grands événements, comme la FIFA, des agences d'État, des entreprises ou des ONG, qui ont intérêt à commercialiser la nature et à investir dans des systèmes de « compensation » d'émissions, achètent des crédits de REDD et font savoir qu'ils s'efforcent de maintenir en vie l'idée que le système peut fonctionner. Et ce, en dépit d'une analyse qui montre que REDD est une fausse solution à la crise climatique, et bien que la réalité des projets pilotes montre que le système n'est pas capable de freiner le déboisement et apporte en fait davantage de problèmes aux communautés locales.

En plus, la tendance des marchés volontaires où sont vendus à l'heure actuelle les crédits de REDD montre que les affaires du carbone ne sont pas florissantes. D'après les rapports annuels de la plate-forme d'information *ValorandoNaturaleza* de l'initiative *Forest Trends*, le volume de crédits de carbone du marché volontaire est tombé de presque 50 % en 2013, par rapport à 2012. Bien que le rapport affirme que le système REDD est ce qui a remporté le plus de succès dans le marché du carbone, le prix des crédits est si bas (US\$3 chacun, en moyenne) que les seuls projets qui seront mis en œuvre sont ceux qui interdisent l'agriculture itinérante et l'agriculture de subsistance. Les impacts dévastateurs de ces projets sur les communautés qui dépendent de ces types d'agriculture sont bien connus. Quoique le rapport de *Forest Trends* dise que REDD est un succès, le marché est petit et non viable. Pour le maintenir en vie, les gouvernements ont tendance à y participer de plus en plus (avec les deniers publics). Un exemple clair en est la considérable transaction financière de la banque de développement allemande KfW avec le gouvernement de l'État d'Acre, Brésil (2).

Comme le marché de REDD a peu de possibilités de croissance, ses promoteurs cherchent de nouvelles manières d'insister sur la même idée. Ils semblent croire que, si REDD ne fonctionne pas dans les forêts, peut-être la proposition d'un autre REDD, appliqué « à l'échelle du paysage » et incluant l'agriculture, en particulier le carbone "stocké" dans les cultures et les sols, attirera-t-elle de nouveaux investisseurs. Et si la quantité de carbone que les forêts et « l'paysage » peuvent « stocker » n'est pas considérée comme suffisante, le système « REDD Bleu » appliqué aux zones marines côtières riches en mangroves, promet d'absorber beaucoup plus de carbone que les forêts terrestres. Le présent bulletin du WRM a pour but d'informer sur ces nouvelles tendances de REDD.

Or, c'est aussi en ce mois de juillet que l'on célèbre la « Journée internationale pour la défense de l'écosystème des mangroves ». L'organisation *RedManglarInternacional*, qui soutient et regroupe les communautés tributaires des mangroves, affirme qu'il est

indispensable de défendre les mangroves pour garantir la souveraineté alimentaire de ces communautés aujourd'hui menacées par l'exploitation et la privatisation de leurs territoires. Ce réseau s'oppose à l'inclusion des mangroves dans les programmes REDD ou dans d'autres initiatives de ce qu'on appelle « économie verte », parce que ces programmes comportent des violations évidentes des droits des populations locales et, en outre, ne sont pas une option réelle pour résoudre le problème du changement climatique. Pour combattre la privatisation qu'impliquent les programmes REDD, *RedManglar* plaide pour que soit encouragée, soutenue et assurée la gestion collective des territoires des communautés côtières (3).

Pour défendre ces communautés en danger, que les projets REDD menacent encore davantage, nous devons combattre le pouvoir des transnationales et faire pression sur les gouvernements qui soutiennent REDD. Dans ce sens, les organisations engagées dans cette lutte ont vu un progrès important se produire fin juin à Genève, Suisse : malgré les efforts des gouvernements du Nord pour l'éviter, le Conseil des droits de l'homme (CDH) de l'ONU a adopté la résolution de créer un groupe de travail intergouvernemental chargé d'élaborer « d'un instrument international juridiquement contraignant sur les sociétés transnationales et autres entreprises et les droits de l'homme. » (4)

La partie n'est pas finie, mais cette décision marque un « bon but » contre les intérêts des grandes entreprises et de leurs alliés.

- (1) http://wrm.org.uy/pt/files/2014/01/Consideracoes_sobre_um_projeto_privado_de_REDD_no_Acre.pdf, et aussi : <http://reporterbrasil.org.br/2013/12/projetos-de-carbono-no-acre-ameacam-direito-a-terra/>.
- (2) <http://www.forest-trends.org/vcm2014.php>.
- (3) <http://redmanglar.org/sitio/>.
- (4) <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/LTD/G14/064/49/PDF/G1406449.pdf?OpenElement>

[index](#)

DANGERS CROISSANTS: LES NOUVELLES TENDANCES DANS REDD

“Carbone Bleu” et “REDD Bleu” : la marchandisation des territoires marins côtiers
(*)



() Nous appelons « territoires marins côtiers » les régions qui possèdent des mangroves et leurs zones d'influence, les prairies d'herbes marines et les marais salants. Dans ces territoires et dans leurs environs vivent des communautés qui dépendent des mangroves et d'autres écosystèmes marins côtiers pour leur survie.*

1 - Qu'est-ce qu'un projet de « CarboneBleu » ou « REDD Bleu » ?

Ceux qui chercheront à se renseigner sur le « CarboneBleu » ou « REDD Bleu » découvriront que cela ressemble au système REDD (Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts ; voir [le site de WRM](#)), que l'on propose depuis des années dans les forêts tropicales terrestres d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie. Dans le cas de « REDD Bleu », il s'agit du Carbone stocké dans les écosystèmes marins côtiers, et surtout dans les mangroves. Ce stockage a lieu de façon naturelle, en particulier par l'absorption de CO₂ que font les plantes aquatiques. D'après les promoteurs de « REDD Bleu », les écosystèmes marins côtiers riches en plantes, comme les mangroves, les prairies d'herbes marines et les marais salants piègent de grands volumes de Carbone de l'atmosphère et les stockent dans leurs sédiments et leurs sols.

Les projets de « Carbone Bleu » ou « REDD Bleu » qui sont déjà en route sont généralement mis en œuvre dans une zone déterminée d'une mangrove, dans le but de la conserver ou de la restaurer. Comme dans les projets REDD pour les forêts terrestres (voir le Bulletin n° 184 du WRM), on vise à montrer que, par une incitation financière additionnelle, il est possible d'éviter les émissions de carbone ou d'accroître les stocks de carbone dans la zone du projet. Premièrement, on fait l'inventaire de la quantité de carbone qui serait « stockée » dans la zone du projet pendant une période déterminée. Par une série de calculs, on essaie de prévoir la quantité de carbone que contient la zone au début et à la fin du projet. Suivant la logique de REDD, il faut également prévoir la quantité de carbone que la zone du projet contiendrait à l'avenir si le projet *n'avait pas* existé. Ces calculs donnent pour résultat la quantité supposée de carbone que le projet va générer (les « crédits carbone »), mais il est impossible de les faire avec précision (1). Suivant la logique du marché du carbone, l'acheteur de ces « crédits » aurait le droit de continuer à émettre la quantité de CO₂ que le projet permettrait de « stocker ». Dans la pratique, la réduction des émissions de CO₂ est nulle, parce que le carbone censément « stocké » dans la zone de la mangrove sera émis ailleurs par l'entreprise acheteuse des « crédits ».

Les promoteurs d'initiatives de « CarboneBleu » ou « REDD Bleu » espèrent que les

marchés du carbone pourront produire à l'avenir l'argent nécessaire pour financer leurs projets. C'est pourquoi ils font de fortes pressions pour que « REDD Bleu » soit inclus dans un accord international sur REDD, au cours des conférences climatiques annuelles de l'ONU dans le cadre de la CCNUCC : les dénommées CdP du climat. Les gouvernements du Costa Rica, de Tanzanie, d'Indonésie et de l'Équateur ont déjà inclus les mangroves dans leurs politiques nationales sur REDD (2).

Les arguments des promoteurs du « CarboneBleu » ou REDD Bleu et les réponses

Les promoteurs du « CarboneBleu » ou « REDD Bleu » se servent d'une série d'arguments pour défendre cette idée. Nous allons en mentionner quelques-uns et chercher à y répondre.

Argument 1 : les écosystèmes marins côtiers sont capables d'absorber beaucoup de carbone, plus que les forêts terrestres, et les connaissances scientifiques disponibles pour mesurer qu'elles sont suffisantes

D'après le portail internet « Carbone Bleu » (3), *« Les taux de piégeage et de stockage de carbone sont comparables aux taux de piégeage d'écosystèmes terrestres tels que les forêts tropicales ou les tourbières et, souvent, ils sont même plus importants »*. On affirme également que, *« à la différence de la plupart des écosystèmes terrestres, qui atteignent l'équilibre du carbone au sol en quelques décennies, le dioxyde de carbone peut continuer à se déposer dans les sédiments d'un écosystème côtier pendant des milliers d'années »*. Des études menées par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et par l'Organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) suggèrent que *« 7 % des réductions des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) nécessaires pour maintenir la concentration de ce gaz dans l'atmosphère au-dessous de 450 ppm (une valeur qui, pour la plupart des scientifiques, nous donnera 50 % de possibilités de maintenir le réchauffement planétaire dans la limite de 2 degrés) peuvent suffire à protéger et à récupérer des mangroves, des marais salants et des prairies marines, soit la moitié de ce qu'on espère obtenir avec REDD [dans les forêts terrestres] »*. C'est pourquoi les promoteurs du « CarboneBleu » affirment qu'il s'agit d'un *« instrument transformateur pour la gestion du carbone naturel à l'échelon mondial »* (5).

Les promoteurs du « CarboneBleu » affirment aussi que *« de nos jours, les connaissances scientifiques sur le piégeage de carbone et sur les émissions potentielles des écosystèmes côtiers sont suffisantes pour développer des incitations favorables à une gestion efficace et des politiques pour la conservation du carbone Bleu côtier »*. (6)

Réponse à l'argument 1 :

Premièrement, les projets de « REDD Bleu » utilisent le même système de calcul des émissions des projets REDD pour les forêts terrestres, et ces calculs ne sont pas fiables. Il y aura toujours une quantité approximative de carbone au début d'un projet, et une estimation assez subjective de la quantité de carbone qui aura été « stocké » à la fin du projet. En outre, les scientifiques se heurtent à beaucoup de difficultés pour arriver à comprendre les processus de stockage de carbone. D'après Gabriel Grimsditsch,

fonctionnaire du programme des écosystèmes marins du PNUE, « *il existe des incertitudes considérables quant à ces estimations et à la compréhension du stockage de carbone dans les écosystèmes côtiers* ». (7)

Les « phrases à effet » qu'utilisent les études et les projets pour parler de volumes de « CarboneBleu » qui seraient stockés sont révélatrices de ces incertitudes. Tandis que l'Initiative pour le « CarboneBleu » affirme que le taux de piégeage de carbone des mangroves serait de « *deux à quatre fois plus important que les taux observés dans les forêts tropicales du monde* » (8), la *Fundación Neotrópico* qui développe un projet-pilote de « CarboneBleu » au Costa Rica affirme que les zones côtières et marines, telles que les mangroves et d'autres marais, « *stockent jusqu'à cinq fois plus de carbone que les forêts tropicales* » (9).

Quant à la publicité sur le « CarboneBleu », elle fait peu de références à l'incidence des changements climatiques existants sur les océans et les zones marines côtières et aux fonctions vitales que ces derniers accomplissent. On sait que l'augmentation du piégeage de CO₂ de l'atmosphère par les océans a augmenté l'acidité de l'eau. À long terme, la présence de davantage de carbone dans les océans peut avoir une série d'effets qui non seulement vont interférer avec la capacité des océans de piéger du CO₂ mais vont stimuler le processus inverse, c'est-à-dire l'émission de carbone par les océans. Ces processus sont encore peu étudiés et mal compris, de sorte que l'incertitude est encore plus grande quant à ce qui se passera avec le « CarboneBleu » à l'avenir. Pourtant, toutes ces incertitudes n'ont pas empêché la mise en œuvre de quelques initiatives qui arrivent même à paraître absurdes.

Les absurdités du « CarboneBleu »

Sous prétexte que les océans sont « *les endroits les plus prometteurs pour piéger du carbone* », le Centre de recherches sur le piégeage de carbone des océans du Département de l'énergie du gouvernement des États-Unis, dont le siège est à Berkeley, a mené une étude sur l'injection directe de CO₂ à une profondeur de 1 000 mètres ou plus, dans des stations situées sur la côte ou dans la mer, avec des bateaux qui disposaient de tuyaux suffisamment longs. Une autre technique étudiée est la dénommée « fertilisation » des océans avec des particules de fer minuscules (nanoparticules) pour stimuler la fixation de carbone que fait le phytoplancton (10). En 2007, une commission scientifique intergouvernementale avait prévenu que la fertilisation des océans avec du fer pour augmenter le piégeage de carbone de façon commerciale comportait « *des risques pour l'environnement, et il n'existe pas de preuve scientifique de son efficacité* ». Cette déclaration répondait à une tentative de l'entreprise PlanktosInc de lancer 100 tonnes de fer dans une zone de 10 000 km² du Pacifique, dans le but de pouvoir vendre des crédits

carbone (11).

Argument 2 : les territoires côtiers et marins sont en train de se détruire rapidement à cause de la mauvaise gestion

Les zones côtières et marines étant censées avoir une capacité extraordinaire de piégeage et de stockage de carbone, les promoteurs du « CarboneBleu » affirment qu'il est important de les conserver parce que, si elles étaient détruites, d'énormes quantités de carbone seraient libérées dans l'atmosphère. Ils présentent des données qui démontrent que les zones côtières marines sont en train de se détériorer rapidement, à un rythme annuel qui atteint 7 %, ce qui veut dire que dans deux décennies elles seront complètement détruites. Cette destruction est attribuée à « *des méthodes non durables d'utilisation des ressources naturelles, à la mauvaise gestion des bassins hydrologiques, à de mauvaises initiatives de développement côtier et à la mauvaise gestion des déchets* » (12).

Réponse à l'argument 2 :

La première chose qui attire l'attention est la description vague et douteuse que donnent les promoteurs du « carbone Bleu » des causes de la destruction accélérée des zones marines côtières. Cette destruction est attribuée essentiellement à une « mauvaise gestion ». Cependant, RedManglar International (un réseau d'organisation d'Amérique latine qui soutient les communautés tributaires des mangroves) en fait une analyse toute différente. Selon RedManglar, la plupart des pays d'Amérique latine ont déjà perdu entre 60 % et 80 % de leurs mangroves. RedManglar mentionne les causes suivantes : le changement d'affectation des sols, l'accaparement de terres, l'élevage industriel de crevettes, l'industrie de production de sel, les grands projets d'infrastructure touristique, les barrages, la monoculture industrielle du palmier africain et de la canne à sucre, l'extraction de pétrole et de gaz et la construction de routes, grands ports et chantiers navals (13). Presque toutes ces causes sont associées à des projets et des activités de grandes entreprises sur des territoires marins côtiers, lesquels bénéficient surtout à ces mêmes entreprises tout en portant atteinte aux communautés locales qui habitent ces territoires et qui en dépendent.



Argument 3 : les territoires marins côtiers ont une grande valeur monétaire en raison de la valeur de leurs « services écosystémiques », et la reconnaissance de cette valeur peut assurer leur conservation

Le portail du « CarboneBleu » affirme qu'en plus du carbone, les zones marines côtières « ont une grande valeur pour la quantité de services qu'elles fournissent ». D'après certaines agences de l'ONU, la valeur monétaire de ces « services environnementaux » serait de US\$25 milliards par an. Il y est dit que les zones marines côtières sont utiles pour l'adaptation aux changements climatiques, car elles protègent les personnes contre « l'érosion de la côte, les tempêtes et les inondations ». En plus, on y affirme qu'elles « fournissent des aliments grâce à la pêche, et sont un habitat approprié pour la croissance des petits poissons ». On y soutient aussi que ces zones peuvent améliorer la qualité de l'eau, être source de revenus au moyen du tourisme, et fournir des matériaux de construction et des ingrédients médicinaux. (14)

Réponse à l'argument 3 :

Ce qui attire d'emblée l'attention est la grande valeur financière – 25 milliards de dollars par an – que l'on attribue aux dénommés « services écosystémiques » des territoires marins côtiers. Or, il faut se demander si, une fois qu'elles connaîtront cette valeur, les entreprises responsables de la destruction de ces territoires changeront d'attitude.

L'auteur anglais George Monbiot affirme que le nouveau phénomène qui consiste à fixer un prix à la nature, en l'occurrence aux mangroves, ne signifie pas que leur immense valeur et leur importance ne fussent pas connues auparavant. Pour lui, la profonde inégalité des rapports de pouvoir a beaucoup plus d'influence sur l'avenir des territoires marins côtiers :

« Même sans avoir disposé d'un chiffre à leur coller, nous savons depuis des siècles que les mangroves ont une grande valeur pour la protection des côtes et comme frayère pour les poissons. Or, cela n'a pas empêché certaines personnes de soudoyer et de harceler les politiciens pour qu'ils les laissent transformer ces forêts en fermes crevettières. Si une ferme crevette d'un hectare rapporte US\$1 200 à un homme riche et influent, cela peut représenter beaucoup plus que les US\$12 000 qu'elle vaudrait pour les communautés côtières opprimées. Le fait de connaître le prix ne change rien à cette relation : une fois de plus, c'est une question de pouvoir. » (15)

Dans la pratique, le fait de fixer une valeur financière aux forêts et de transformer leurs « services environnementaux » en actifs ou en titres qui puissent être vendus sur les marchés financiers a permis aux industries polluantes de continuer à émettre du CO₂, en plus de profiter à d'autres acteurs impliqués dans ces marchés : entreprises, consultants, certificateurs, institutions financières et grandes ONG écologistes. Ils sont nombreux à participer, avec l'appui des gouvernements et de l'ONU, à des initiatives de promotion du « CarboneBleu ».

La valeur des mangroves pour les communautés et pour la nature en général

Les mangroves hébergent une grande variété d'espèces de poissons, de coquillages ou autres mollusques et de crabes qui, dans bien des cas, constituent la base alimentaire des communautés et des peuples des mangroves. En plus, on y trouve des plantes médicinales. Les canaux des mangroves sont des voies de transport et de communication entre les membres des communautés qui, au moyen de canoës et de barques, se déplacent et transportent des personnes et des produits sans modifier ni perturber l'environnement.

Les racines enchevêtrées des palétuviers constituent un refuge naturel et un lieu d'élevage d'une grande variété de poissons, de mollusques et de crustacés. La mangrove sert aussi de refuge et de lieu de reproduction à 75 % des espèces tropicales qui y trouvent un refuge et de la nourriture, et elles sont l'habitat des oiseaux locaux et d'oiseaux migrateurs. Pour ces raisons parmi bien d'autres, de nombreuses mangroves figurent dans la convention pour la protection des zones humides (RAMSAR), en tant que zones de grande importance internationale.

Les mangroves amortissent naturellement l'impact de phénomènes tels que les orages, les tsunamis et les ouragans. Les racines des palétuviers protègent la côte et les bords des terres soumises à l'influence des marées et aux inondations. Les effets de ces phénomènes naturels sont en train d'augmenter en raison de la crise climatique. En outre, les mangroves jouent un rôle important dans le contrôle de l'érosion des rives des canaux et des marais. Le système racinaire des mangroves fonctionne comme une digue qui retient les sédiments produits par les marées ou les fleuves, et qui contribue à éviter l'envasement des canaux. On compare souvent, avec raison, les mangroves à des reins, car elles servent à éliminer les éléments contaminants de l'eau qui arrive à la mer.

D'autre part, les mangroves ont une importance directe pour les populations locales qui, depuis toujours, y ont trouvé leur subsistance quotidienne, s'agissant surtout de populations de pêcheurs artisanaux et de cueilleurs de

mollusques et de crustacés. La mangrove leur assure donc la subsistance familiale et la sécurité alimentaire. Elle est en plus un point de référence social et culturel des communautés locales : leur vie, leur sens de l'appartenance et leur identité se sont toujours articulés autour d'elle. Finalement, certaines communautés pratiquent des activités de tourisme écologique qui permettent à la population nationale et aux visiteurs étrangers de profiter de la flore et de la faune, des paysages et des activités de récréation, et qui mettent en même temps en évidence la problématique de l'écosystème. (Source : [RedManglarInternacional](#))

3 - Quelques initiatives importantes de « CarboneBleu » ou « REDD Bleu », et ceux qui les ont lancées

En 2009, la transnationale française Danone, avec l'UICN (16) et RAMSAR (17), a organisé la restauration de quelque 4 700 ha de mangroves, à Casamans et Sine Saloum, au Sénégal. Elle a entrepris aussi un projet de récupération de mangroves sur près de 6 000 ha aux Sundarbans, en Inde. L'entreprise rapporte qu'il s'agit d'un investissement d'environ 23 millions d'euros, qui va générer entre 6 et 11 millions de tonnes de crédits carbone par an, sur une période de 23 ans (18). L'entreprise peut utiliser ces crédits pour « compenser » ses propres émissions, ou les revendre sur les marchés du carbone.

L'UICN, RAMSAR et la société conseil néerlandaise Sylvestrum ont mis au point une technologie pour ce projet. Selon le vice-président de Danone chargé de la durabilité, Bernard Giraud, l'initiative « *aura un impact considérable sur les communautés locales et encouragera les entreprises à faire des investissements et à offrir de nouvelles possibilités de compensation de carbone dans les régions côtières* ». Danone, dont les ventes annuelles s'élèvent à 17 milliards d'euros et qui est présente dans plus de 120 pays, prétend diminuer de 30 % ses émissions de carbone et « compenser » le reste grâce à une stratégie soi-disant « innovante », qui inclut, entre autres choses, ces projets de restauration des zones marines côtières car, d'après l'entreprise, elles sont capables « *de piéger de grands volumes de carbone* » (19). Or, la préservation de ces zones n'influe pas sur la forte pollution causée par cette transnationale qui figure parmi les 10 entreprises les plus polluantes de la planète (20).

- Déjà en 2009, le PNUE et Grid-Arendal (21), une organisation norvégienne qui prête des services au PNUE, en collaboration avec la FAO et les commissions océanographiques internationales de l'UNESCO ont rédigé un rapport sur le « rôle critique » des océans dans l'équilibre du climat, afin d'encourager l'adoption d'un programme sur le rôle des océans dans les négociations internationales sur le climat. L'étude suggère la création d'un « *fonds de CarboneBleu* » et de « *mécanismes qui permettent l'utilisation future de crédits carbone pour le piégeage de carbone dans les écosystèmes marins et côtiers et pour un stockage réel de ce carbone lorsqu'on disposera de méthodes de mesure acceptables* »

(22).

- En 2010-2011 a été créée l'Initiative Carbone Bleu », centrée sur l'atténuation des changements climatiques, qui vise à « *restaurer et utiliser de façon durable les écosystèmes côtiers et marins* ». Il s'agit d'une initiative mondiale de l'UICN, de l'ONG écologiste *Conservation International* et de l'IOC-UNESCO (23). Elle comporte deux groupes de travail importants, l'un plutôt scientifique, l'autre politique.

En 2011, le groupe de travail politique pour le « CarboneBleu » s'est réuni dans un des bureaux de l'Initiative, en Suisse, afin de formuler un « *Cadre politique pour le CarboneBleu* ». Le compte rendu de la rencontre dit que « *le 'Cadre politique' est conçu pour permettre, dans la mesure du possible, une insertion fluide des activités de Carbone Bleu dans les processus existants de politiques internationales et de financement* ». L'instance de l'ONU qui débat sur le climat, la CCNUCC, est considérée comme le forum international prioritaire, en plus de la Convention sur la biodiversité (CDB). Le document insiste sur l'importance « *d'intégrer entièrement les activités de Carbone Bleu dans les processus politiques internationaux et de financement de la CCNUCC, dans le cadre des mécanismes pour l'atténuation des changements climatiques* » (24). À cette réunion tenue en Suisse ont participé aussi d'autres acteurs, tels que des universités, la Banque Mondiale, les gouvernements des États-Unis et de l'Équateur, et des ONG comme MARES/Forest Trends et Wetlands International (25).

- Une autre initiative est le portail internet dénommé « Carbone Bleu », créé par le PNUE et Grid Arendal. La page web est présentée comme une « *maison* » pour la « *communauté internationale du CarboneBleu* », et l'on explique qu'elle « *sert de plate-forme pour échanger des expériences et de l'information et nous aide à associer et à coordonner des activités et des initiatives. Tous les professionnels du CarboneBleu sont invités à y participer [...]* » (26).

- Les sociétés de conseil qui, dans le cas de REDD appliqué aux forêts terrestres, font déjà la certification des projets de ce type, ont l'intention d'accéder au nouveau marché de projets « REDD Bleu ». La société de certification de projets de « compensation » d'émissions *VerifiedCarbon Standard (VCS)* possède déjà une méthodologie, approuvée en 2014 pour son programme de « *gestion durable des pâturages* », pour quantifier « *les bénéfiques pour l'effet de serre des activités de création de zones humides* » (27).

- Plusieurs fondations, y compris des fondations d'entreprises comme Total (transnationale pétrolière française) qui finance depuis longtemps des activités de conservation de grandes ONG écologistes, participent aussi au financement des activités de promotion du « CarboneBleu ». D'autres bailleurs de fonds sont les agences gouvernementales et de coopération de pays qui ont des émissions relativement fortes de CO₂ et qui cherchent des manières efficaces de « compenser » ces émissions ; un exemple en est le gouvernement allemand.

Il faut remarquer qu'aucune des communautés qui conservent leurs territoires marins côtiers depuis des générations ne participe à ces initiatives.

Le rôle des communautés dans la conservation des territoires marins côtiers

Les zones marines côtières, et surtout les mangroves, sont depuis des siècles les territoires traditionnels de communautés de pêcheurs artisanaux, de paysans, de peuples indigènes et d'autres populations traditionnelles comme, dans le cas d'Amérique latine, les descendants d'Africains.

Ces communautés ont défendu leurs territoires parce que leur survie physique et culturelle y est profondément associée, et de nombreux combats ont déjà eu lieu ou se produisent à l'heure actuelle dans le monde entier afin de s'opposer aux projets destructeurs qu'on essaie de leur imposer. C'est grâce à ces combats qu'il existe encore de nombreuses zones de mangroves conservées, et bien d'autres en processus de récupération parce que les communautés s'efforcent de les reboiser.

Il faut souligner que les femmes jouent un rôle fondamental dans la défense et la protection des mangroves. En général, ce sont elles qui assurent les activités de pêche, de cueillette et d'extraction de coquillages, d'escargots, de crabes et d'autres espèces qui constituent une partie importante de la nourriture de leurs familles. Les effets du déplacement des populations et de la destruction de leurs territoires marins côtiers bouleversent leurs vies, en raison de la perte des sources d'aliments et des conditions nécessaires à la subsistance de leurs familles. (Source : [information de RedManglar](#)).



4 - Activités prioritaires des promoteurs du « CarboneBleu »

La recherche

Le « Portail du Carbone Bleu » énumère plus de 30 initiatives de « CarboneBleu » dans le monde, pour la plupart en Asie et en Afrique (28). Le plus souvent, il s'agit de projets de recherche de méthodes pour mesurer la quantité de carbone stockée dans les mangroves et dans d'autres écosystèmes côtiers, et leur capacité de piégeage de carbone. Cette recherche vise à appuyer et à améliorer la méthodologie pour élaborer des projets de « REDD Bleu », afin d'introduire le « CarboneBleu » dans les marchés de carbone obligatoires et volontaires. Il existe aussi plusieurs études en cours sur d'autres « services écosystémiques ».

Parmi les exemples d'activités de recherche présentés dans le « Portail du Carbone Bleu » figurent les suivants :

- un projet de recherche à Abu Dhabi, dans les Émirats arabes, qui affirme que les résultats peuvent servir à « *évaluer la viabilité sur le marché du carbone* ». Dans ce projet, les chercheurs étudient aussi « *le potentiel* » d'autres « services écosystémiques des zones marines côtières » ;

- un projet de recherche au Pakistan, au Vietnam et au Sri Lanka, qui vise à élaborer une méthodologie qui permette aux entreprises de « *promouvoir de manière responsable la conservation ou la restauration des mangroves, la réduction des émissions de carbone et le développement durable, en fournissant aux communautés le financement nécessaire* ». Son objectif principal est de faciliter le financement pour que de petites zones de mangrove, considérées comme non viables, puissent entrer dans les « *marchés volontaires ou obligatoires* » ;

- un projet en Afrique, mené par le Cameroun, la Guinée, la République du Congo et la RDC, qui analyse « *la valeur des services écosystémiques (le carbone compris) des mangroves de la région centre-ouest de l'Afrique* » pour défendre « *l'inclusion des mangroves dans le système REDD et dans des plans volontaires de limitation des émissions* ».

Des projets de démonstration

Les promoteurs du « CarboneBleu » visent aussi à encourager les activités de démonstration, au moyen de projets susceptibles de convaincre la CCNUCC que « REDD Bleu » doit être inclus dans un nouvel accord sur le climat ou, en particulier, dans un accord sur REDD. Ces projets de démonstration ont des profils différents mais, le plus souvent, ils possèdent un élément « communautaire » qui prétend montrer les avantages du « CarboneBleu » ou de « REDD Bleu » pour les communautés qui dépendent des zones côtières. Or, ce que ces projets ne montrent pas c'est qu'ils ne contribuent pas à réduire les émissions de CO₂ responsables du réchauffement planétaire. Au contraire, derrière une image positive ils cachent le fait que ce sont eux qui permettent aux entreprises de continuer à émettre du CO₂. Un exemple en est le projet de démonstration de la *FundaciónNeotrópico* au Costa Rica.

Le projet « CarboneBleu communautaire » de la *FundaciónNeotrópico*

La *FundaciónNeotrópico* met en œuvre au Costa Rica le projet « CarboneBleu communautaire ». Elle a réussi à intéresser des sponsors impliqués dans des activités polluantes, comme les industries automobiles Volkswagen et Ford, pour qu'ils investissent dans le projet. D'après l'information disponible, la fondation a identifié des communautés aptes à participer dans le projet dans la région sud du Costa Rica. Selon les promoteurs du projet, les mangroves de cette région sont soumises à une forte pression et, par conséquent, risquent d'être détruites. Les organisations communautaires qui participent au projet s'organisent en « unités locales d'exécution », qui font le travail de reboisement des mangroves. Le projet inclut aussi parmi ses activités la formation communautaire et l'éducation environnementale. Près de 100 000 plants de palétuvier auraient déjà été plantés (29).

L'ONG COECOCEIBA (Amis de la Terre Costa Rica), tout en reconnaissant l'importance de soutenir les activités communautaires de récupération des mangroves, a mis en question les aspects de ce projet qui concernent sa justification. COECOCEIBA explique que Volkswagen invite ceux qui possèdent un véhicule de cette marque à donner une somme d'argent déterminée pour les activités de plantation d'arbres, dans le but de

récupérer et de conserver les mangroves de la région où le projet de « CarboneBleu » est mis en œuvre. Ainsi, grâce au projet, Volkswagen « compenserait » les émissions de CO2 des voitures qu'elle fabrique. Par conséquent, COECOCEIBA affirme que le projet finit par servir à « verdir » les transnationales responsables du réchauffement planétaire, comme si les voitures Volkswagen « neutralisaient » leurs émissions grâce à la restauration des mangroves (30).

5 - Comment conserver les territoires marins côtiers ?

Les mangroves figurent vraiment parmi les forêts les plus menacées du monde. Ce qu'il en reste est le fruit de la présence et de la lutte de milliers de communautés qui les ont conservées parce que leur survie dépend d'elles et des zones marines côtières en général. Leur destruction touche particulièrement les femmes.

Avec la vogue du « CarboneBleu » ou « REDD Bleu », des ONG, des consultants et des entreprises arrivent chez ces personnes, leur racontant qu'il faut conserver les mangroves, et surtout le carbone qu'elles contiennent. Or, il est peu probable que cette nouvelle tendance sauve les mangroves ou atténue la crise climatique en général. Premièrement, ceux qui défendent le « CarboneBleu » n'identifient pas clairement les causes de la destruction des mangroves et des zones marines côtières. Dans bien des cas, ces causes sont résumées, dans leurs analyses, comme le résultat d'une mauvaise gestion et, par conséquent, n'empêchent pas les grandes entreprises de continuer à envahir et à détruire les mangroves du monde. Deuxièmement, suivant la logique des marchés du carbone et autres « services écosystémiques », chaque fois qu'une zone est conservée, une entreprise reçoit le droit de continuer à émettre du CO2 ou de détruire une autre mangrove, comparable en biodiversité à la zone conservée. Dans cette logique de la « compensation » de la pollution ou de la destruction, les communautés n'ont aucune place, la destruction des territoires marins côtiers n'est pas considérée et les causes de cette destruction ne sont pas combattues.

Les communautés sont absentes de toute la publicité du « CarboneBleu » ou « REDD Bleu ». Bien qu'elles habitent les territoires marins côtiers, elles n'ont jamais cherché à savoir si ces territoires contiennent beaucoup de carbone ou non, ou s'ils fournissent des « services écosystémiques » et, encore moins, quel est le prix de ces services. Elles n'expriment pas en argent la valeur que les mangroves ont pour elles, et disent plutôt que cette valeur est incalculable. Cependant, sans être responsables des fortes émissions de CO2 qui proviennent de la combustion de pétrole, de gaz ou de charbon minéral, ces communautés subissent les effets des changements climatiques dans leur vie quotidienne.

Comme le démontrent les expériences de projets REDD appliqués aux forêts terrestres, le système « REDD Bleu », une proposition également directive, tend à intervenir profondément dans la vie de ces communautés et à leur apporter plus de problèmes que de bénéfices. Centralisés sur la question du carbone, les projets de « CarboneBleu » ou

« REDD Bleu » impliqueront nécessairement l'imposition d'une série de restrictions sur le mode de vie des communautés et la perte de leur contrôle des territoires, afin que les marchés financiers puissent être sûrs que le carbone – transformé en papier sous la forme d'un « actif » ou d'un « titre » environnemental – est toujours « bien stocké » dans la forêt.

De nombreux projets pilotes mis en œuvre par des ONG avec le soutien de grandes entreprises ont beau s'enorgueillir de leur composante communautaire, ces mêmes communautés ont découvert il y a longtemps, et sans avoir jamais entendu parler de « CarboneBleu » ni de « REDD Bleu », l'importance de défendre leurs zones de pêche et de cueillette. Femmes et hommes s'efforcent depuis des années de récupérer les mangroves que les activités des entreprises ont détruites, afin d'assurer leur avenir et de garder la maîtrise de ces régions.

En s'efforçant d'inclure les mangroves dans les marchés mondiaux du carbone, les projets de démonstration et de recherche ne font que remettre à plus tard les transformations structurelles qu'il faut apporter au modèle de production et de consommation basé sur les combustibles fossiles. Ces changements sont indispensables pour que l'humanité ait la possibilité de maintenir le réchauffement planétaire dans certaines limites et de garantir ainsi la survie des mangroves, des écosystèmes côtiers en général et des communautés qui en dépendent. Le « CarboneBleu » ou « REDD Bleu » ne propose pas ces modifications ; il n'est donc qu'une nouvelle fausse solution à la crise climatique, et sert en outre à maintenir et à renforcer le pouvoir des entreprises et des marchés financiers en transformant leur responsabilité dans la destruction environnementale en une proposition qui leur permette de faire partie de la prétendue « solution ».

Cet article nous montre aussi qu'il est important que ces communautés luttent et résistent pour la conservation des territoires marins côtiers et pour la reconnaissance de leurs territoires de pêche et d'extraction. Cela pourrait jouer un rôle décisif dans les efforts pour inverser la tendance actuelle à l'invasion et à l'extraction au profit des grandes entreprises responsables de la destruction des territoires marins côtiers. Les gouvernements nationaux et les institutions internationales – en particulier l'Organisation des Nations unies, ONU – devraient soutenir les communautés dans leurs revendications, au lieu de favoriser les intérêts des entreprises et les initiatives de « CarboneBleu ».

Winnie Overbeek, winnie@wrm.org.uy
World RainforestMovement

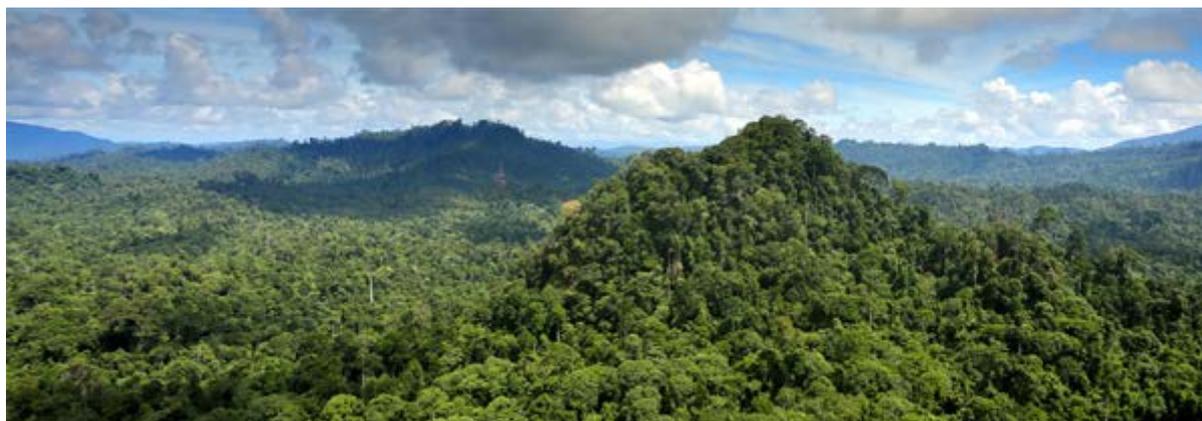
Références :

- (1) <http://wrm.org.uy/pt/livros-e-relatorios/10-alertas-sobre-redd-para-comunidades/>.
- (2) Conservation International et UICN, “Blue Carbon Policy Framework”, 2011.
- (3) http://bluecarbonportal.org/?page_id=2944-
- (4) PNUE/FAO/UNESCO/IOC/CSIC/Grid Arendal, “A Blue Carbon Fund: the ocean equivalent of REDD for carbon sequestration in coastal states”. Brochure.
- (5) Conservation International et UICN, “Blue Carbon Policy Framework”, 2011.
- (6) Ibid
- (7) <http://digitalcommons.wcl.american.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1465&context=sdlp>.

- (8) <http://thebluecarboninitiative.org/category/about/blue-carbon/>.
- (9) <http://www.neotropica.org/article/carbono-azul-comunitario/>.
- (10) <http://www.lbl.gov/Science-Articles/Archive/sea-carb-bish.html>.
- (11) <http://www.etcgroup.org/fr/node/641>.
- (12) PNUE/FAO/UNESCO/IOC/CSIC/Grid Arendal, “A Blue Carbon Fund: the ocean equivalent of REDD for carbon sequestration in coastal states”. Brochure.
- (13) Information fournie par Red Manglar
- (14) PNUE/FAO/UNESCO/IOC/CSIC/Grid Arendal, “A Blue Carbon Fund: the ocean equivalent of REDD for carbon sequestration in coastal states”. Brochure.
- (15) <http://www.monbiot.com/2013/09/18/pricing-the-priceless/>.
- (16) UICN – Union internationale pour la conservation de la nature : organisation écologiste internationale dont les membres sont des gouvernements, des industries, des institutions internationales et la société civile.
- (17) RAMSAR est un accord intergouvernemental établi en 1971 pour déterminer les cadres d’action des gouvernements nationaux en faveur des zones humides du monde.
- (18) http://bluecarbonportal.org/?dt_portfolio=livelihood-fund-reforestation-projects.
- (19) www.danone.comhttp://downtoearth.danone.com.
- (21) <http://www.grida.no/about/>.
- (22) <http://www.grida.no/publications/rr/blue-carbon/>.
- (23) Commission océanographique intergouvernemental de l’Organisation des Nations unies pour l’éducation, la science et la culture.
- (24) Conservation International et UICN, “Blue Carbon Policy Framework”, 2011.
- (25) Ibid.
- (26) <http://bluecarbonportal.org/>.
- (27) <http://www.v-c-s.org/methodologies/methodology-coastal-wetland-creation-v10>.
- (28) http://bluecarbonportal.org/?page_id=668#marker29.
- (29) <http://www.neotropica.org/article/carbono-azul-comunitario/>.
- (30) <http://coecoceiba.org/se-enojaron-en-casa-presidencial/>.

[index](#)

REDD quitte les forêts pour envahir les paysages: la même chose, en plus grand et avec plus de chances de faire des dégâts



À la fin des années 1980, la FAO et la Banque Mondiale lançaient leur premier grand programme pour freiner la disparition des forêts : le *Plan d'action forestier tropical* (TFAP d'après l'anglais). En 1990, un rapport du WRM concluait que « *le Plan d'action forestier tropical est voué à l'échec. Au lieu de freiner la disparition des forêts, le Plan va accélérer le déboisement* ». Cette analyse faite il y a près de 24 ans serait applicable, avec très peu de modifications, à REDD, REDD+ et, bientôt sans doute, à REDD à l'échelle du paysage. Cette dernière approche essaie d'inclure les forêts et l'agriculture, et elle est aussi directive et condescendante à l'égard des communautés tributaires des forêts, et aussi favorable aux associations d'entreprises agricoles et forestières que le Plan d'action forestier tropical de la FAO et de la Banque Mondiale ne le fut dans les années 1980. Le déboisement et les émissions qui en découlent vont continuer et, pendant ce temps, le système REDD appliqué aux paysages causera beaucoup de dégâts, tout en diffamant les communautés qui dépendent des forêts et ceux qui produisent la plupart des aliments du monde : les petits agriculteurs. Or, cela ne serait pas ainsi si les gouvernements s'efforçaient plutôt de laisser les combustibles fossiles dans le sous-sol et de se détourner progressivement de l'agriculture industrielle, cause de la plupart des émissions dues à l'exploitation des terres. REDD est le paravent qui permet de dissimuler l'inaction concernant ces deux problèmes pressants.

Depuis le sommet climatique de 2007 à Bali, en Indonésie, les négociateurs de l'ONU discutent de la manière de réduire la disparition des forêts ou, plus précisément, de réduire les émissions causées par la destruction des forêts, en appliquant un système dénommé REDD, Réduction des Emissions dues au Déboisement et à la Dégradation des forêts (voir la [section sur REDD du WRM](#), et le document « [10 alertes sur REDD à l'intention des communautés](#) ») dans le site web du WRM). REDD est vite devenu REDD+, et les négociateurs parlaient non seulement d'éviter la perte de forêts mais aussi de « *la conservation, la gestion durable des forêts et l'augmentation des stocks de carbone des forêts dans les pays en développement* », autrement dit, de l'inclusion de l'exploitation forestière et des plantations industrielles d'arbres dans toute source future de revenus générés par le commerce du carbone. Pendant que se déroulaient les pourparlers à l'ONU, des centaines de millions d'euros ont commencé à être dépensés en consultants qui préparaient des méthodologies, en entrepreneurs et ONG écologistes qui formulaient des plans, des initiatives et des projets-modèle REDD, tandis que d'autres consultants certifiaient que les méthodologies développées par les premiers étaient appliquées. Quand les vendeurs des projets REDD arrivaient dans la forêt, les communautés forestières et les peuples indigènes recevaient beaucoup de promesses de bénéfices et d'emplois, mais obtenaient surtout des harcèlements, des restrictions sur l'utilisation de la terre dont ils tiraient leur subsistance et l'accusation d'être responsables du déboisement. Tandis que ceux qui utilisaient la forêt de façon traditionnelle, et la défendaient souvent contre la destruction venue de l'extérieur, étaient diffamés, les causes véritables de la disparition des forêts restaient inchangées, et les émissions continuaient sans relâche. Cette situation a été documentée dans un grand nombre de rapports (on en trouve une sélection dans [le site web du WRM](#)).

Il n'est pas surprenant que le déboisement continu, malgré la quantité d'argent et de paroles qui ont été dépensés sur REDD. Étant centré sur les émissions, le système REDD a

détourné l'attention des causes directes et profondes du déboisement : la violation des droits fonciers des peuples des forêts et de leur droit à utiliser la terre de façon traditionnelle, l'agriculture industrielle et la monoculture, l'élevage, l'exploitation forestière commerciale, l'extraction de minéraux, de pétrole et de gaz, les grands projets d'infrastructure (1) et le modèle de développement qui y est associé et qui dépend d'une consommation toujours plus forte. Au cours d'un séminaire international sur le thème « La mise en œuvre de REDD+ et la gestion durable des forêts », organisé début 2014 à Tokyo, au Japon, Donna Lee, autrefois principale négociatrice des USA sur REDD, a mentionné l'exemple d'un pays qui « *a dépensé plus de US\$50 millions pour utiliser des techniques sophistiquées de détection à distance [...] afin d'obtenir des données très précises sur les modifications du paysage ; il a dépensé beaucoup d'argent en évaluations du carbone. [...] Pourtant, ils ne savaient vraiment pas ce qu'ils allaient faire pour réduire réellement les émissions [dues au déboisement]* ». (2) Dans un important rapport sur REDD, le Centre international de recherche sur les forêts (CIFOR) a conclu que les initiatives REDD+ qui visent à diminuer la disparition des forêts « *se heurtent à de graves inconvénients dont les causes profondes se trouvent à l'extérieur des frontières du projet* ». (3)

Il y a environ 16 ans, dans l'initiative sur les Causes profondes du Groupe intergouvernemental sur les forêts (GIF) de l'ONU, beaucoup de ces mêmes gouvernements qui discutent maintenant sur REDD dans les réunions de l'ONU sur le climat s'étaient déjà engagés, entre autres choses, à « *conduire des études diagnostiques pour analyser les causes historiques profondes du déboisement et de la dégradation des forêts, notamment les effets de la pollution transfrontière, de la pauvreté, de l'utilisation de bois de feu et de processus extérieurs au secteur forestier.* » (4) Dans le paragraphe 29c des Propositions d'action du GIF concernant la jouissance de la terre et le partage des avantages, les gouvernements étaient convenus de « *Élaborer et mettre en œuvre des politiques et mécanismes appropriés pour garantir aux communautés locales et aux peuples indigènes la jouissance des terres, et promouvoir le partage juste et équitable des avantages dérivés des forêts.* » Beaucoup d'ONG et de gouvernements ont préparé des études approfondies sur les facteurs déterminants de la disparition des forêts, mais les politiques gouvernementales visant à garantir aux communautés locales et aux peuples indigènes la jouissance des terres se sont rarement dépassées traduites par des faits. Dans son rapport de 2000 à la Commission du développement durable de l'ONU, le Forum intergouvernemental sur les forêts (FIF) (5) avait présenté les décisions prises à sa quatrième session. Rédigé à partir des conclusions d'un atelier mondial de cinq jours sur les Causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts, organisé en janvier 1999 et accueilli par le gouvernement du Costa Rica, le rapport disait : « *Afin de surmonter les principaux obstacles rencontrés lorsqu'on cherche à remédier aux causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts, le Forum a souligné la nécessité de veiller à la cohérence des politiques appliquées dans le secteur forestier et les autres secteurs. Il a aussi souligné la nécessité d'une coordination efficace des politiques visant à remédier aux causes profondes du déboisement, qui souvent sont interdépendantes et ont un caractère socio-économique, notamment la pauvreté, l'insécurité de la propriété foncière, la non-reconnaissance des droits et des besoins des peuples autochtones et des communautés locales tributaires des forêts dans les lois et les réglementations nationales, l'insuffisance des politiques transectorielles, la sous-évaluation des produits*

et services forestiers, le manque de participation, les problèmes de gestion des affaires publiques, l'absence d'un climat économique favorable à une gestion durable des forêts, le commerce illégal, l'insuffisance des capacités, l'absence d'un cadre institutionnel favorable à l'échelon national et international, et les politiques nationales qui faussent les marchés et encouragent la réaffectation des forêts à d'autres utilisations, notamment dans les zones à faible couvert forestier. Il a noté en outre que les causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts, ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour y remédier, sont souvent spécifiques et varient donc selon les pays. » (6)

Le fait que le système REDD ait été discuté dans les conférences climatiques de l'ONU pendant plus de cinq ans, comme si on venait de découvrir que, pour combattre le déboisement, il faut en chercher les facteurs déterminants à l'extérieur des forêts, montre que l'institution est étonnamment incapable d'apprendre.

La Banque Mondiale lance une nouvelle solution fautive

Fidèle à la démarche qui consiste à « agir sans apprendre » (alors qu'elle affirme qu'elle « apprend en agissant »), et à son « rôle de pionnier » dans la proposition de fausses solutions du changement climatique, la Banque Mondiale et des agences de l'ONU comme la FAO ont commencé à lancer un nouveau concept, celui de REDD appliqué aux paysages. L'idée est toujours la même, mais en plus grande, et elle risque de faire davantage de dégâts. Pendant quelque temps, le terme utilisé dans les pourparlers climatiques de l'ONU a été REDD++, où le second « + » indiquait qu'en plus de l'exploitation forestière et des plantations industrielles d'arbres, on allait considérer les émissions dues à l'agriculture et les bénéfices pour l'agro-industrie. Les références à l'agriculture et au changement climatique se sont multipliées, et la FAO et d'autres ont commencé à parler d'agriculture « intelligente face au climat » (voir l'article à ce sujet dans ce même bulletin et dans [le site web de la FAO](#)). La Banque Mondiale a repris le terme, en disant, par exemple, au sujet de la finance de REDD+, que « *En augmentant le rendement, les cultures résistantes au climat et le piégeage de carbone, l'agriculture intelligente face au climat peut aider le monde à produire la nourriture nécessaire pour éviter la faim* ». (7)

Cependant, le terme REDD++ s'est avéré trop abstrait. « *Pour trop de personnes le système REDD n'est qu'un outil financier abstrait. En revanche, le paysage inclut des champs et des fermes, des éleveurs et des agriculteurs, des choses que les gens peuvent voir. Si nous leur disons que nous préservons le paysage, et que REDD n'est qu'un outil qui nous permet de payer pour le faire, ils le comprennent* », a dit le ministre indonésien de l'époque, HeruPrasetyo, en décembre 2013. En juin 2012, la vice-présidente et envoyée spéciale de la Banque Mondiale pour le changement climatique, Rachel Kyte, écrivait déjà sur « *Les approches par paysage du développement durable* » dans son rapport sur la Journée de l'agriculture et du développement rural qui avait eu lieu pendant la conférence Rio+20, la même conférence qui avait remplacé le « développement durable » par « l'économie verte » (voir le [Bulletin n° 179 du WRM](#)). Rachel Kyte avait cité Francis Seymour, alors directeur du CIFOR, qui était présent lui aussi à la Journée de l'agriculture et du développement rural : « *L'approche par paysage est une manière d'améliorer la productivité agricole et le niveau de vie rural, tout en combattant aussi ce qui menace les forêts, l'eau et la biodiversité* ». Chris Lang, du REDD-Monitor, écrit à propos de la

déclaration de Seymour : « *Comment expliquer l'enthousiasme du CIFOR pour les 'paysages' ? En mars 2012, le REDD-Monitor a interviewé Seymour sur de nombreux sujets. Elle n'a pas mentionné une fois le mot 'paysage'. Quand je l'ai interrogée au sujet des Journées des forêts (8) elle n'a fait aucune allusion à la possibilité d'un changement. Dans le blog du CIFOR sur les forêts il y a 59 commentaires dans la rubrique 'paysages'. Il est évident que le CIFOR considère ce thème comme important. Mais deux commentaires seulement avaient été écrits avant juin 2012, soit avant l'annonce de Kyte qu'il fallait 's'engager dans la période des paysages' ». Comme le dit Donna Lee, ancienne négociatrice principale sur REDD pour les États-Unis, dans le séminaire international mentionné plus haut, « *J'ai l'impression que les paysages durables sont la coqueluche du moment. On en parle beaucoup à la Banque Mondiale, chez les bailleurs de fonds ; tout le monde parle des paysages durables* ».*

En 2013, la Banque Mondiale ne se contentait plus de parler du « REDD par paysages », elle commençait aussi à financer son application sur le terrain. Lors de la réunion climatique de l'ONU tenue cette année-là à Varsovie, en Pologne, trois pays (la Norvège, le Royaume-Uni et les États-Unis) se sont engagés à verser US\$280 milliards au « Fonds Biocarbone pour les Paysages Forestiers Durables ». Le Fonds Biocarbone est un partenariat public-privé, administré par la Banque Mondiale, « *qui mobilise des financements pour des activités visant à fixer ou piéger le dioxyde de carbone dans les écosystèmes forestiers ou agricoles* ». (9) *EcosystemsMarketplace*, une plateforme internet qui encourage le commerce des services des écosystèmes et l'inclusion des forêts dans les marchés du carbone, a écrit depuis la conférence climatique en Pologne : « *On ne pouvait pas y échapper à Varsovie. Le ministre intérimaire indonésien, HeruPrasetyo, n'arrêtait pas d'en parler, tout comme la vice-présidente de la Banque Mondiale, Rachel Kyte. Peter Homgren, qui dirige le Centre International de Recherche sur les Forêts (CIFOR), a fabriqué autour de cette idée le Forum Mondial sur les Paysages, et les États-Unis, le Royaume-Uni et la Norvège ont lancé pour la réaliser l'Initiative pour des paysages forestiers durables. Même les négociateurs officiels réunis dans le cadre de la Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) ont consacré un atelier de deux jours à la question. Le centre de tout est 'l'approche à l'échelle des paysages' pour réduire les émissions de gaz à effet de serre des champs, des fermes et des forêts* ». (10) L'agriculture devenait à la mode, tandis que les forêts cessaient de l'être dans les pourparlers de l'ONU sur le climat.

Pour lancer une nouvelle tendance il faut une certaine préparation. Dans un document d'avril 2012 qui porte la mention « *Brève note pour discussion extérieure* », le gouvernement des États-Unis fait savoir qu'il est disposé à contribuer à un fonds dont l'objectif sera de « *Faciliter la mise en œuvre de stratégies nationales REDD+ en créant l'environnement nécessaire pour fournir un grand volume de matières premières produites de façon plus durable* ». Parmi les « résultats escomptés », le document mentionne, entre autres, que « *La mise en œuvre de programmes de ce type bien conçus, à grande échelle et intégrés, devrait aboutir à la création d'un environnement plus apte à fournir des articles durablement produits, améliorant ainsi la situation des agriculteurs et facilitant en même temps aux entreprises l'accomplissement de leurs engagements en matière de durabilité* ». Le document contient un exemple imaginaire des activités qui pourraient être soutenues par un nouveau mécanisme de financement (voir l'encadré ci-dessous). Le dernier paragraphe mérite une attention spéciale, surtout si on le considère

conjointement avec l'article du présent bulletin sur la campagne de la Banque Mondiale en faveur de l'agriculture « intelligente face au climat » au Kenya, et quand on compare l'exemple imaginaire à la démarche qu'adoptera l'Initiative du Fonds Biocarbone pour les Paysages Forestiers Durables.

Un exemple de programme intégré

Agrolandia est un pays de dimensions moyennes, avec une économie très dépendante du secteur des ressources naturelles. La région de Frontería est une zone où l'agriculture est en expansion rapide ; cette expansion s'accompagne d'un taux de déboisement élevé. On y trouve aussi bien de grandes plantations que de petits propriétaires. La propriété foncière est mal définie, les concessions se superposent, et la présence du gouvernement est limitée. La stratégie REDD+ d'Agrolandia vise à résoudre le problème du déboisement associé à l'agriculture.

L'application dans cette région d'un programme intégré de subventions pour financer le déboisement évité inclurait la création d'un bureau du cadastre, l'inscription des propriétés, le recensement des concessions et l'ajustement des titres le cas échéant. La subvention pourrait soutenir l'identification et la démarcation des terres défrichées et sous-exploitées de Frontería, avec des échanges de terres pour les concessions situées à l'intérieur des forêts anciennes. De l'assistance technique serait fournie à la banque de développement rural pour la conception de prêts dans des conditions préférentielles, destinés à récompenser les producteurs qui respectent certains critères de durabilité tels que le maintien du couvert forestier. Un service d'extension agricole serait créé pour donner aux agriculteurs une formation sur l'agrosylviculture, sur les meilleures méthodes de gestion et sur les mesures de conservation. Le programme pourrait couvrir le coût différentiel que comporterait la modification du tracé d'une route prévue entre Frontería et le port, pour qu'elle ne traverse pas la forêt et ne provoque donc pas de nouveaux défrichages. Le gouvernement national pourrait recevoir du soutien pour définir un niveau de référence sub-national et un système MRV pour la région, comme étape intermédiaire vers un système national. Le gouvernement d'Agrolandia s'engagerait à créer une zone protégée nationale et à fournir le

personnel nécessaire, de manière à protéger formellement la forêt qui reste dans la région et à améliorer l'application des réglementations environnementales existantes.

Un financement complémentaire pourrait provenir de l'IFC, pour aider les grandes plantations de la région à obtenir une certification et à accéder aux marchés d'exportation. L'OPIC (*Overseas Private Investment Corporation*) pourrait financer un projet pour l'amélioration des stocks génétiques à l'intention des petits et moyens agriculteurs, leur permettant ainsi d'augmenter leurs rendements sans accroître leur empreinte agricole. La *Millennium Challenge Corporation* pourrait fournir des fonds pour des installations de traitement qui permettraient aux petits propriétaires d'accroître leur valeur ajoutée et d'améliorer leur niveau de vie.

Cet exemple est donné à titre purement indicatif ; les programmes pourront varier considérablement suivant le contexte du pays. Les exemples d'investissements ou de soutien ici utilisés n'impliquent aucun engagement.

Dans le cadre également des préparatifs du « REDD par paysages », en octobre 2013 le gouvernement de Norvège, par le biais de son Initiative pour les forêts et le climat, a convoqué à un Échange sur REDD « *afin de faciliter l'apprentissage et l'échange de connaissances sur REDD+* ». De quoi allait-on parler ? « *En particulier, l'Échange a permis de faciliter la discussion sur l'approche par paysage dans le cadre de REDD+, sur les chaînes d'approvisionnement importantes pour REDD+, sur le concept de REDD+ et la méthodologie pour sa mise en œuvre, sur les aspects juridictionnels, et sur les questions financières.* » (11)

L'agence norvégienne de coopération pour le développement, NORAD, a financé aussi un projet dénommé « Réduction des émissions dues à toutes les utilisations des terres ». En 2013, le projet a produit un rapport intitulé « Vers une approche par paysages pour réduire les émissions », où sont documentés les enseignements et les expériences « *du travail d'exploration sur les approches par paysages pour réduire les émissions, dont les résultats ont pour but d'assister les acteurs de la Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts (REDD+), l'agriculture et les paysages intelligents face au climat* ». (12)



Le système REDD appliqué aux paysages et l'Économie Verte

« Accroître les investissements publics et privés dans la REDD+ créerait des paysages productifs, rentables et durables qui séquestrent et stockeraient plus de carbone et qui permettraient d'améliorer les services environnementaux – le cœur de l'Économie Verte », écrit le Groupe d'experts international sur la gestion durable des ressources du PNUE sur REDD+ et l'économie verte. (13)

Les grandes entreprises dont la demande de matières premières agricoles cause des émissions massives de gaz à effet de serre dues à la perte de forêts et à l'utilisation de combustibles fossiles – et qui est en train de détruire l'agriculture paysanne, les territoires et la santé des peuples du monde – figurent parmi les plus forts promoteurs de l'application de REDD aux paysages et de l'agriculture « intelligente face au climat ». *« C'est exactement le type d'initiative que nous sommes ravis de soutenir. Face à l'enjeu mondial que constitue la déforestation, il est indispensable d'inventer de nouvelles formes de partenariat public-privé », dit la Banque Mondiale en citant Paul Polman, PDG de la multinationale anglo-néerlandaise Unilever, à propos de du Fonds Biocarbone pour des Paysages Forestiers Durables.*

Unilever s'est associée aussi à d'autres entreprises du secteur alimentaire dans le Forum des biens de consommation, *« une collaboration de 400 détaillants, fabricants et fournisseurs de services dont les ventes combinées dépassent les US\$3 billions »*. L'institut de recherche brésilien IPAM mentionne Unilever comme un participant prééminent du secteur privé à un *« consortium d'organisations, de tables rondes (la Table ronde sur le soja responsable, Bonsucro/sucre de canne, Table ronde sur l'huile de palme durable et, depuis peu, la Table ronde Mondiale pour la viande de bœuf durable) »*. Selon l'IPAM, le consortium *« vise à jeter un pont entre les tables rondes de matières premières agricoles et le financement de REDD+ »,* et déclare que *« les synergies entre REDD+ et les normes des tables rondes montrent que REDD+ a la possibilité de contribuer à transformer le marché des matières premières agricoles »*. (14) Une publication de 2014 de Forest Trends, ardent défenseur des marchés du carbone, explique que *« un objectif-clé est de passer de l'amélioration de la durabilité au niveau*

des fermes individuelles à celui du paysage, pour réduire les coûts et améliorer l'approvisionnement et, dans la perspective de REDD+, de veiller à associer des outils de certification aux résultats de la réduction des GES ». (15) (Voir la [section sur la certification du site web du WRM](#) pour davantage d'information sur l'utilisation de cet outil pour faire avancer l'expansion des plantations industrielles aux dépens de l'agriculture artisanale et des économies rurales).

Néanmoins, un thème est absent de toutes ces initiatives : le besoin urgent de réduire la surconsommation et la monoculture industrielle, axée sur l'exportation, d'huile de palme et d'autres produits qu'Unilever et d'autres transnationales du secteur alimentaire commercialisent à l'échelon international, avec toutes les conséquences que cela comporte pour les forêts, les peuples des forêts et le climat.

Au lieu de soutenir les petits agriculteurs dont le travail alimente le monde avec moins d'un quart des terres cultivables, (16) et d'exhorter à prendre des mesures pour s'attaquer aux graves problèmes que cause ce modèle d'agriculture industrielle et de plantation d'arbres, la Banque Mondiale considère les grandes entreprises comme ses plus fortes alliées. *« L'engagement et la soutien du secteur privé se trouvent au cœur du nouveau projet du Fonds biocarbone. De fait, des géants de l'agro-alimentaire et de la santé, comme Unilever, Mondelez et Bunge, pionniers d'un nouveau modèle de participation, s'impliquent largement depuis le début du projet »*, écrit la Banque Mondiale. (17)

À quel point REDD et l'approche par paysages sont inextricablement liés se voit aussi dans un projet de l'ONG écologiste *The Nature Conservancy* (TNC) financé grâce à une subvention du gouvernement de Norvège et soutenu par l'USAID, UK ProsperityFund, Mafrig, Walmart, Cargill, Amazon Fund et Ann Ray Charitable Trusts, dans le cadre d'un programme intitulé *Paysages durables au Brésil et en Indonésie*. Le programme pilote REDD+ de São Félix do Xingú, au Brésil, *« est en train de mettre en place un modèle de développement durable à faible intensité de carbone sur plus de 9 millions d'hectares dans l'Amazonie. Ce modèle permet d'aider tous les propriétaires terriens de la municipalité à se conformer au Code forestier brésilien, et il aide les éleveurs à accroître leur production de bétail sur les pâturages existants »*. (18)

Et TNC n'est pas la seule ONG favorable à l'application de REDD aux paysages au Brésil. *« Les méthodes des entreprises qui concernent la biodiversité sont une bonne affaire »*, écrivait Conservation International (CI) au moment de lancer le rapport *TEEB for Business Brazil* en mars 2014. Un des partenaires du projet était Monsanto. Cette multinationale de l'agrochimie avait encouragé agressivement les plantations de soja, l'utilisation de pesticides et de semences génétiquement modifiées, et elle continue de susciter des controverses. D'après la directrice de la Responsabilité sociale et la durabilité de Monsanto au Brésil, Daniela Mariuzzo, *« cette initiative s'aligne sur la mission de Monsanto d'améliorer la vie quotidienne des agriculteurs et de les aider à produire davantage, mieux et de façon durable [...] »*. (19) Le rapport de CI a ceci de remarquable qu'il ne fait aucune référence aux mesures efficaces que le gouvernement du Brésil avait prises pour réduire le déboisement avant l'apparition de REDD : appliquer la loi et renforcer les organes compétents, conditionner l'accès aux crédits agricoles au respect de la législation. REDD et d'autres initiatives comme '*TEEB for Business Brazil*' ont créé les conditions nécessaires pour que cette approche soit remplacée par une autre, sans doute plus adaptée

aux goûts des entreprises qui ont ainsi énormément profité de la déforestation. Cette nouvelle tendance a pour but « *de transformer la législation environnementale en instruments commercialisables* », a expliqué Pedro Moura Costa, fondateur de la bourse environnementale brésilienne BVRio (*Bolsa Verde Rio de Janeiro*) et de la société EcoSecurities. (20)

Le secteur agricole brésilien se prépare avec espoir à recevoir les nouvelles recettes que le système REDD appliqué aux paysages pourrait leur apporter. JBS, premier producteur de viande du monde, Grupo Andre Maggi, grand commerçant en soja et maïs, Marfrig, producteur mondial de protéines animales, et la filiale locale du géant de l'alimentation Bunge Ltd, participent à un programme pour la formulation de nouvelles directives pour mesurer les émissions du secteur agricole. Les avantages ? « *Les entreprises qui adoptent les directives du protocole et les outils pour la comptabilisation des GES [gaz à effet de serre] auront quelques avantages compétitifs. [...] Connaître les risques pour le fonctionnement et la réputation ; identifier des possibilités de réduction des émissions [...] anticiper un marché de carbone potentiel* ». Au plan international, de grands commerçants en matières premières sont en train de se familiariser avec le marché du carbone, et des multinationales comme Vitol, Bunge et Shell commercialisent des crédits carbone dans le cadre du Mécanisme de développement propre, aujourd'hui dysfonctionnel. (21) Márcio Nappo, responsable de la durabilité de JBS, fait de son mieux pour que le débat sur REDD-paysages et l'agriculture "intelligente face au climat" évite le problème du déboisement causé par l'expansion de la frontière agro-industrielle. Il préfère parler de 'solutions', en particulier de celles qui permettent à son entreprise de continuer à fonctionner comme d'habitude: « *les principales discussions sur les émissions de dioxyde de carbone ne porteront pas sur le transport et la déforestation mais sur l'aménagement des sols pour l'agriculture* ». « *Avec l'intégration de la sylviculture, l'agriculture et l'élevage, nous produirons de la viande et des céréales dans la même propriété, profitant au maximum des sols d'une façon fortement productive et atteignant les objectifs du Code Forestier.* » (22)

Au Brésil aussi, la conférence « Développement des chaînes d'approvisionnement en matières premières durables », tenue en mars 2014 aux Chutes de l'Iguazú, a réuni "de grandes entreprises des secteurs de l'élevage et du soja, des décideurs, des institutions financières, des experts en déboisement et des organisations de la société civile pour identifier les enjeux et discuter des solutions possibles pour s'orienter vers les matières premières durables qui impliquent un faible déboisement". Le programme suggère qu'ils n'ont pas parlé de la possibilité de diminuer le commerce international de matières premières agricoles et d'encourager en revanche la souveraineté alimentaire en renforçant l'agriculture paysanne, et qu'ils ne se sont pas penchés non plus sur la manière de freiner l'expansion des plantations industrielles d'arbres et de produits agricoles qui continuent de détruire aussi bien les forêts que les moyens d'existence de ceux qui dépendent des forêts.

Parmi ceux qui participaient au système REDD, certains semblent disposés à y jeter un nouveau coup d'œil. « *Nous pouvons toujours construire des modèles sophistiqués, mais au bout du compte ces communautés locales savent ce qu'il leur faut. On dirait que c'est par là qu'il faudrait commencer* », a commenté Donna Lee au cours du séminaire à Tokyo que nous avons mentionné plus haut. De toute évidence, cette idée n'est parvenue aux architectes du REDD par paysages de la Banque Mondiale et d'ailleurs. L'idée de REDD

par paysages qu'ils sont en train de mettre en place appliquera le même modèle et partira des mêmes analyses erronées qu'on a déjà essayées, sans succès, par le GIF, puis le FIF, ensuite le FNUF depuis la fin des années 1990, et avant cela par la FAO et le Plan d'action pour les forêts tropicales de la Banque Mondiale (TFAP). (23) En 1990, Marcus Colchester et Larry Lohmann écrivaient à propos du TFAP : « *que le Plan est voué à l'échec. Au lieu de freiner la disparition des forêts, le plan va accélérer le déboisement* ». Cette analyse d'il y a 24 ans serait applicable, avec très peu de modifications, à REDD, REDD+ et, bientôt probablement, à REDD-paysages.

Les résultats du système REDD appliqué aux paysages risquent donc de ne pas différer beaucoup de ceux du TFAP ou de REDD. La démarche est aussi directive et condescendante à l'égard des communautés forestières, aussi favorable aux associations d'entreprises agricoles et forestières que le Plan d'action de la FAO et de la Banque Mondiale des années 1980. La déforestation et les émissions qui en découlent vont continuer et elles vont beaucoup nuire aux communautés tributaires des forêts et à ceux qui fournissent les aliments de base qui nourrissent le monde : les petits agriculteurs.

Quelles en seront les conséquences pour les petits agriculteurs ? Probablement les mêmes que subissent les communautés tributaires des forêts et de l'agriculture itinérante dans le cas de REDD : les promesses de bénéfices se transformeront en conditions de production encore plus précaires et l'agriculture paysanne sera diffamée, tandis que les grandes entreprises agro-industrielles accuseront de tout ceux qui se trouvent à la base de la chaîne de production et que leurs partenaires biotechnologiques proposeront des semences génétiquement modifiées (GM) appropriées pour l'agriculture sans labourage « intelligente face au climat » (voir l'article de ce bulletin sur l'agriculture « climato-intelligente »).

Les répercussions pourront se faire sentir aussi sur les politiques concernant l'affectation des terres, comme le montre le cas du Code forestier brésilien. Gerson Teixeira, ancien président de l'Association brésilienne pour la réforme agraire, a dit que l'introduction des crédits commercialisables de restauration des forêts tels que prévus dans le Code forestier révisé de 2012 mettrait en danger la réforme agraire du Brésil. L'instrument historique de la réforme agraire a été l'expropriation des latifundiums dont on pouvait prouver qu'ils étaient improductifs et qui, par conséquent, n'accomplissaient la fonction sociale que la constitution prévoit pour la terre. L'introduction des crédits commercialisables de restauration des forêts a créé un instrument qui pourrait éviter cette expropriation, parce que ces crédits transformeraient les propriétés improductives en fabriques de carbone et en dépôts de réserves écologiques. Les propriétaires terriens pourraient à leur tour affirmer que leur terre accomplit la fonction de production requise par la constitution. « *La possibilité d'acheter des crédits carbone transformera les latifundiums improductifs en 'fabriques de carbone'*. » (24) Le système REDD appliqué aux paysages et l'agriculture « intelligente face au climat » vont saper encore plus le processus brésilien de la réforme agraire – déjà soumis à de fortes pressions par les intérêts agro-industriels – dans les forêts extérieures où le Code forestier n'est pas applicable.

Les problèmes sont connus, les solutions existent... mais elles sont très différentes de ce que propose la Banque Mondiale avec son concept de REDD à l'échelle du paysage

« *Transformer les champs de nos paysans en puits de carbone, dont les droits peuvent*

être vendus sur le marché du carbone, nous éloignera encore de ce qui pour nous est la véritable solution, c'est-à-dire la souveraineté alimentaire. Le carbone de nos fermes n'est pas à vendre ! », voilà ce qu'a écrit La VíaCampesina quand les gouvernements et les lobbyistes des transnationales se sont réunis à Varsovie, Pologne, pour discuter de REDD appliqué aux paysages et de l'agriculture « intelligente face au climat ». (25) Bien que l'agriculture soit l'un des principaux responsables du changement climatique, tous ceux qui cultivent des produits alimentaires n'en sont pas responsables au même degré. C'est le système alimentaire industriel, et non l'agriculture itinérante et paysanne, qui est à l'origine des émissions de gaz à effet de serre (26), car il utilise de grands volumes de produits chimiques, provoque l'érosion du sol et le déboisement dont s'accompagne la plantation en régime de monoculture, et renforce la tendance à approvisionner les marchés d'exportation (voir l'article du [Bulletin 173 du WRM](#)). En revanche, l'agriculture paysanne et l'agro-écologie, qui se centrent sur la souveraineté alimentaire, sont déjà en train de prouver qu'il est possible de « nourrir le monde » en produisant beaucoup moins d'émissions que l'agriculture industrielle pour l'exportation. Pat Mooney, de l'ETC Group, résume ainsi les raisons pour lesquelles le système REDD par paysages et l'agriculture intelligente face au climat n'ont pas grand-chose à offrir et comportent de gros risques pour l'agriculture paysanne : « *Pour les petits agriculteurs du monde, cela n'a rien d'intelligent. Ce n'est qu'un nouveau moyen de faire entrer dans leurs champs des technologies contrôlées par les transnationales, et de leur voler leur terre* ».

JuttaKill, jutta@wrm.org.uy
World RainforestMovement

Références:

- (1) Sur le rôle des infrastructures dans la destruction des forêts, voir le Bulletin n° 203 de juin 2014 du WRM, <http://wrm.org.uy>
- (2) <http://www.ffpri.affrc.go.jp/redd-rdc/en/seminars/reports/2014/02/06/01.html#programnew>
- (3) W. Sunderlin et d'autres (2014) : *The Challenge of Establishing REDD+ on the Ground: Insights from 23 Subnational Initiatives in Six Countries*. <http://www.cifor.org/library/4491/the-challenge-of-establishing-redd-on-the-ground-insights-from-23-subnational-initiatives-in-six-countries/>
- (4) Propositions d'action du GIF, propositions 27a et 27b, voir <http://wrm.org.uy/oldsite/deforestation/UC.html>
- (5) Pendant ce temps, le GIF était devenu le Forum intergouvernemental sur les forêts (FIF) et, plus tard, son nom serait remplacé par celui de Forum des Nations unies sur les forêts (FNUF). Son efficacité à combattre la perte de forêts reste douteuse, comme le démontre la disparition continuelle de grandes étendues de forêts dans le monde entier.
- (6) Rapport de la Quatrième session du Forum intergouvernemental sur les forêts (E/CN.17/2000/14), <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N00/351/79/PDF/N0035179.pdf?OpenElement>
- (7) <http://www.worldbank.org/climatechange>
- (8) Le CIFOR organise depuis 2007 une rencontre annuelle dénommée 'Journées des forêts' pendant le week-end qui sépare les deux conférences de l'ONU sur le climat. En 2013, le nouveau directeur du CIFOR, Peter Holmgren (qui appartenait auparavant à la FAO) a rebaptisé ces « Journées des forêts », les appelant « Journées des paysages ».

- (9) http://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2013/11/20/biocarbon-fund-initiative-promote-sustainable-forest-landscapes?cid=EXT_Twitterbanquemondiale_P_EXT
- (10) <http://www.landscapes.org/can-unfccc-accommodate-landscapes-views-warsaw/#.U8rjFfmSwf0>
- (11) <http://climate-l.iisd.org/news/redd-exchange-discusses-landscape-approach-highlights-norways-engagement/>
- (12) <http://www.asb.cgiar.org/report/towards-landscape-approach-reducing-emissions-substantive-report-reducing-emissions-all-ian-0>
- (13) <http://www.un-redd.org/portals/15/documents/IRPBuildingNationalCapitalREDDSummaryFR.pdf>
- (14) Amazon Environmental Research Institute (IPAM) (2013): *Financing of improved agricultural production can reduce forest losses. Draft.* www.norad.no/en/support/climate...forest-initiative.../407556?
- (15) R. Edwards et d'autres, (2014) : *Jurisdictional REDD+ Bonds: Leveraging Private Finance for Forest Protection, Development, and Sustainable Agriculture Supply Chains.*
- (16) GRAIN (2014) Affamés de terres: Les petits producteurs nourrissent le monde avec moins d'un quart de l'ensemble des terres agricoles. <http://www.grain.org/article/entries/4960-affames-de-terres-les-petits-producteurs-nourrissent-le-monde-avec-moins-d-un-quart-de-l-ensemble-des-terres-agricoles>
- (17) <http://www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2013/11/20/biocarbon-fund-initiative-promote-sustainable-forest-landscapes>
- (18) <http://www.nature.org/ourinitiatives/urgentissues/global-warming-climate-change/how-we-work/brazil-redd-fact-sheet-final.pdf>
- (19) <http://www.institutocarbonobrasil.org.br/agricultura1/noticia=736719>
- (20) Pour davantage d'information sur la BVRio et le commerce de crédits de restauration des forêts selon le Code forestier brésilien de 2012, voir « Le commerce des services environnementaux : quand le 'paiement pour services environnementaux' équivaut à l'autorisation de détruire », <http://wrm.org.uy/fr/index-par-themes/marchandisation-de-la-nature/commerce-de-services-environnementaux/>
- (21) <http://af.reuters.com/article/commoditiesNews/idAFL6N0PK3J020140709?pageNumber=1&virtualBrandChannel=0>
- (22) <http://www.reuters.com/article/2014/05/29/carbon-agriculture-brazil-idUSL6N0OF3GK20140529>
- (23) Marcus Colchester and Larry Lohmann (1990): *The Tropical Forestry Action Plan: What Progress?*
- (24) Gerson Teixeira (2012): Latifúndios improdutivos viraram fábricas de carbono. www.mst.org.br/Gerson-Teixeira-latifundios-improdutivos-viraram-fabricas-de-carbono
- (25) <http://www.grain.org/fr/article/entries/4813-sommet-climatique-les-paysans-refusent-de-devenir-des-marchands-de-carbone>
- (26) Voir, par exemple, GRAIN (2009) *The international food system and the climate crisis.* <http://www.grain.org/article/entries/734-the-international-food-system-and-the-climate-crisis>

